Le prix Impact sur les systèmes de santé pour enfants 2026 de Santé des enfants Canada

Appel de mises en candidature

Description du prix

Ce prix honore une personne, une équipe, un réseau et/ou une organisation qui a entraîné et/ou dirigé un changement systémique pour transformer l'avenir des soins de santé des enfants. Son approche innovatrice de la conception et de la prestation des services, des partenariats, de la défense des droits et intérêts et/ou d'autres activités a amélioré de façon mesurable l'accès aux soins de santé, de même que les expériences vécues et les résultats liés aux soins.

Modalités

- La candidature doit être soumise au moyen du formulaire de mise en candidature en ligne au plus tard le 22 decembre 2025 (à 23 h 59, HE).
- Le candidat ou la candidate ou la personne représentant l'équipe mise en candidature doit consentir à sa mise en candidature.
- Les personnes doivent être nominées par un représentant d'une organisation membre de Santé des enfants Canada.
- Le Comité de sélection des lauréats des prix de Santé des enfants Canada évaluera les candidatures et la lauréate ou le lauréat sera avisé de sa sélection, par courriel, au janvier.
- La lauréate ou le lauréat de ce prix recevra une inscription gratuite à la Conférence annuelle de Santé des enfants Canada.

Information additionnelle

- On s'attend à ce que la lauréate ou le lauréat assiste à la cérémonie annuelle de remise des prix de Santé des enfants Canada le 1^{er} juin 2026 à Calgary (Alberta) pour accepter ce prix.
- La lauréate ou le lauréat devra enregistrer une vidéo de deux minutes qui sera publiée sur le site Web de Santé des enfants Canada après la cérémonie de remise des prix le le le 1^{er} juin 2026.
- La lauréate ou le lauréat sera présenté sur les réseaux sociaux de Santé des enfants Canada et dans son infolettre SPARK : Nouvelles.
- Nous vous encourageons à resoumettre votre candidature chaque année pour considération lors de futures conférences. Veuillez mettre la lettre et le formulaire de mise en candidature à jour afin de refléter les nouvelles modalités de mise en candidature.